

Avis de constitution

SOCIETE « I. DARGOL CHANGE »

Siège Abidjan Treichville Avenue 10 Rue 13, Lot
271 B, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 30/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « I. DARGOL CHANGE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Les opérations de change manuel ;
La vente d'articles divers ;
Le transport de marchandises et de personnes ;
Les prestations de services et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Treichville Avenue 10 Rue 13, Lot

271 B, Ilot 6

Dirigeant(s) M IDRISSA MAIGA ISSAKA, (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06013 du 25/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36673/GTCA/RC/2025 du 25/06/2025

